

Fiche de procédure

| Informations de base | |
|--|----------------|
| DEA - Procédure d'acte délégué | 2021/2639(DEA) |
| Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur | |
| <p>Intégration des facteurs de durabilité, des risques en matière de durabilité et des préférences en matière de durabilité dans les exigences de surveillance et de gouvernance des produits applicables aux entreprises d'assurance et aux distributeurs de produits d'assurance, et dans les règles de conduite et les règles régissant le conseil en investissement applicables aux produits d'investissement fondés sur l'assurance</p> <p>Complétant 2012/0175(COD)</p> <p>Sujet 2.50.05 Assurances, fonds de retraite 3.45.05 Politique de l'entreprise, commerce électronique, service après-vente, distribution</p> | |

| Acteurs principaux | | | |
|--------------------|--|---------------|--------------------|
| Parlement européen | Commission au fond | Rapporteur(e) | Date de nomination |
| | ECON Affaires économiques et monétaires | | |